

Revue générale de droit



Nos lauréats

Prix Germain-Brière / Prix Beaulne-Brière

Volume 48, Number 2, 2018

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1058621ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1058621ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (print)

2292-2512 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

(2018). Nos lauréats : prix Germain-Brière / Prix Beaulne-Brière. *Revue générale de droit*, 48(2), 249–249. <https://doi.org/10.7202/1058621ar>

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 2018

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

NOS LAURÉATS

Prix Germain-Brière ***Revue générale de droit* — 2015-2016**

Nous sommes heureux d'annoncer que le prix d'une valeur de 1 500 \$ décerné au meilleur article publié dans la *Revue générale de droit* pour les années 2015-2016, catégorie auteur senior, a été octroyé aux auteures Raymonde Crête et Marie-Hélène Dufour pour l'article intitulé : « L'exploitation des personnes âgées : pour un élargissement des dérogations au secret professionnel » publié dans le volume 46 numéro hors série – 2016.

Prix Beaulne-Brière à l'assistantat à la ***Revue générale de droit* — 2017-2018**

Nous sommes heureux d'annoncer que le prix Beaulne-Brière, d'une valeur de 350 \$, décerné à l'étudiant(e) qui s'est le plus distingué(e) par la rigueur et la qualité de son travail comme assistant(e) à la *Revue générale de droit* dans le cadre du cours DRC 4771 — Assistantat à une revue juridique de la Section de droit civil, pour la période de septembre 2017 à avril 2018 a été octroyé à madame Yasminne Aracely Sanchez.

Nos plus sincères félicitations.